

Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : OCTOBRE 2026

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

DU 11 NOVEMBRE



Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie de commémoration du 11 novembre qui se déroulera près du Monument aux morts,

place de la Mairie à partir de 11H.

À la suite de cette cérémonie, la municipalité vous invite à partager le verre de l'amitié.

RAPPEL : VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 17 ANS

LA MAIRIE VOUS PROPOSE LE DISPOSITIF

ARGENT DE POCHE!



QUAND? : Le Mardi 27, le Mercredi 28, le Jeudi 29 et le Vendredi 30 Octobre 2026 chaque matin de 9H à 12H

POUR QUI? : Les enfants de 15 à 17 ans uniquement de la commune

POUR QUOI FAIRE? : pendant ces 4 Jours, vous participerez à des ateliers en lien avec le fonctionnement de la Commune (bricolage/entretien espaces verts/administratif/entretien bâtiments publics/etc.)

EST-CE QUE LE DISPOSITIF EST REMUNERE? : Oui, Vous recevrez une indemnité de 60 € pour l'ensemble des 4 jours.

Y A T-IL UN ENGAGEMENT? : Oui, vous devez être présent pour les 4 jours et fournir les documents demandés.

OÙ CANDIDATER? : Merci d'envoyer un mail à secretariat@stlaurentdubois.fr

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : mercredi 21 octobre

À noter : le nombre de places est limité à 4.

SOIREE HALLOWEEN

VENDREDI 30 OCTOBRE

RDV 19h

- ouvert à tous les habitants du village -



PROGRAMME :

19h : Accueil à la salle des fêtes

20h : Défilé dans les rues du bourg (vers l'église/vers Gornac/Route de Jeantillon)

21h: Retour à la salle des fêtes pour partager un repas et bonbons jusqu'à 23h.

- *concours déguisements le plus drôle, le plus original, le plus effrayant ... avec bonbons halloweens, médailles et diplômes en récompense.*
- *Concours citrouille en plus !*

(Pour le repas, il est proposé aux participants d'amener un plat sucré ou salé afin de faire un grand buffet d'halloween!)

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à : secretariat@stlaurentdubois.fr

Date limite d'inscription: lundi 26 octobre

POINT ADRESSAGE

Dans un courrier à part, vous avez été destinataire du nouvel adressage qui sera applicable à partir du 1er janvier 2027.

En cas de questions, n'hésitez pas à revenir vers la mairie :

secretariat@stlaurentdubois.fr

Nous vous informons que les nouveaux panneaux des rues devraient être installés avant la fin de l'année. La distribution des plaques correspondantes à votre nouvelle adresse se fera lors des vœux du Maire.

URBANISME - REVISION CARTE COMMUNALE

Nous tenons à vous informer que lors du Conseil Municipal du 8 octobre, il a été décidé par ces membres de réviser la carte communale de la commune avec l'association A Urba. Une réunion publique sera prévue à cet effet— la date vous sera communiquée ultérieurement.

Pour suivre les décisions de votre Conseil Municipal, rdv sur notre site www.stlaurentdubois.fr

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026

SAINT LAURENT DU BOIS

DE 10H À 17H – SALLE DES FÊTES (ENTRÉE GRATUITE)

PRESENCE DU PERE NOEL DE 15H00 A 17H00

ATELIER PEINTURE ENFANTS de 14 H A 15 H



DANS LA SALLE

Créateurs

Artistes

Producteurs

Métiers d'Art

EN EXTERIEUR

**MARCHE DE PRODUCTEURS
FOIRE AUX JOUETS**



**PRÉSENCE D'UN FOOD TRUCK
PÂTISSIÈRE / CHOCOLATIÈRE**

CAFÉ ET CHOCOLAT CHAUD – 1 €

(8^{ème} Edition de l'Art d'Exposer)

ORGANISATRICE : SYLVIE BRAU 06 15 26 82 18 – ARTISTE PEINTRE

(MERCİ DE NE PAS JETER CET IMPRIMÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE)